

**COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 200-11-025040-182

DATE : 12 septembre 2019

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE DANIEL DUMAIS, j.c.s.

LOI SUR L'ENCADREMENT DU SECTEUR FINANCIER, RLRQ, c. E-6.1

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Demanderesse

c.

DOMINIC LACROIX

Défendeur

-et-

SABRINA PARADIS-ROYER

Mise en cause

-et-

RAYMOND CHABOT ADMINISTRATEUR PROVISOIRE INC.

Administrateur provisoire

JUGEMENT

(sur Demande visant à modifier les pouvoirs de l'administrateur provisoire)

[1] **CONSIDÉRANT** la demande visant à modifier les pouvoirs de l'administrateur provisoire datée du 30 août 2019;

[2] **CONSIDÉRANT** les pièces auxquelles elle réfère, notamment les pièces P-33 et P-34;

[3] **CONSIDÉRANT** l'absence de contestation du défendeur Lacroix et de la mise en cause Paradis-Royer, confirmée, par leurs procureures lors de l'audience, ces derniers ayant aussi fait part de leur désir de minimiser les frais des professionnels;

[4] **CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de faire droit à la demande de sorte qu'un plan de transaction et distribution soit présenté à la Cour dans les meilleurs délais;

POUR CE MOTIFS, LE TRIBUNAL :

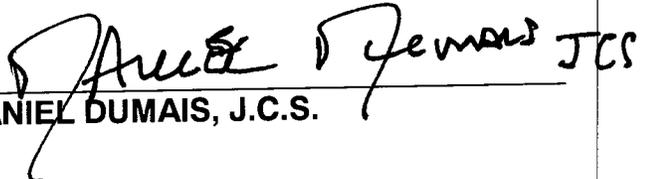
[5] **ACCUEILLE** la demande;

[6] **ORDONNE** à l'administrateur provisoire de déposer au dossier de cette Cour et de communiquer aux parties, au plus tard le 30 octobre 2019, un plan de transaction et de redistribution visant à rembourser les investisseurs du projet PlexCoin à même les sommes bloquées dans le dossier du Tribunal administratif des marchés financiers portant le numéro 2017-023 ainsi que dans le dossier portant le numéro 17 CIV 7007 (CBA)(RML) de la United States District Court Eastern District of New-York, en collaboration avec la Securities and Exchange Commission;

[7] **AUTORISE** l'administrateur provisoire de requérir auprès de la demanderesse et de la Securities and Exchange Commission toute information pertinente en lien avec les sommes bloquées dans le dossier Tribunal administratif des marchés financiers portant le numéro 2017-023 ainsi que dans le dossier portant le numéro 17 CIV 7007 (CBA)(RML) de la United States District Court Eastern District of New-York, en collaboration avec la Securities and Exchange Commission;

[8] **ORDONNE** que le plan ci-haut référé soit présenté pour approbation à la Cour d'ici le 22 novembre 2019 au plus tard;

[9] **SANS FRAIS DE JUSTICE.**


DANIEL DUMAIS, J.C.S.

M^e Hugo Babos Marchand
M^e Marie Rondeau
Borden Ladner Gervais
1000, rue de la Gauchetière Ouest
Bureau 900
Montréal (Québec) H3B 5H4

Procureurs de l'Administrateur provisoire

M^e Sarah Desabrais
240, rue Saint-Jacques Ouest
Bureau 800
Montréal (Québec) H2Y 1L9

Procureure de Dominic Lacroix

M^e Sarah Brouillette
Levasseur Gagnon Lanthier
Casier 188

Procureure de Sabrina Paradis-Royer

M^e Annie Parent
M^e Nathalie Chouinard
Girard & Associés
Autorité des marchés financiers
Casier 20

Procureures de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 5 septembre 2019